

son étude sur l'hydrologie des prairies. Le Centre des sciences environnementales de l'université de Calgary obtient \$35,000 en vue d'une étude des effets des techniques forestières sur un bassin de drainage situé en montagne. Le Centre des ressources en eau de l'université de Calgary recevra \$25,000 pour poursuivre une étude des lacs morainiques. Le ministère de l'Environnement de l'Alberta contribuera également aux deux derniers programmes mentionnés.

C'est le Centre de recherche Westwater de l'université de la Colombie-Britannique qui recevra la plus grosse subvention, soit \$153,000 afin de terminer son étude sur la gestion de la qualité de l'eau du bassin inférieur du Fraser.

Les subventions accordées aux 28 autres programmes et projets totalisent \$347,000, soit \$122,000 de plus que l'an dernier.

Depuis 1970, les universités canadiennes ont reçu 7.4 millions de dollars pour l'aide à la recherche sur les ressources en eau.

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures en Corée

M. Allan J. MacEachen, secrétaire d'État aux Affaires extérieures du Canada, a effectué une visite officielle en République de Corée, les 26 et 27 juin dernier. Il a souligné qu'il s'agissait de la première visite d'un ministre des Affaires extérieures du Canada en Corée.

Durant son séjour à Séoul, M. MacEachen a eu avec le ministre coréen des Affaires étrangères, M. Kim Dong Jo, des entretiens francs et cordiaux, qui se sont déroulés dans un climat de compréhension mutuelle.

Au cours de leurs entretiens, ils se sont attardés particulièrement sur la situation dans la péninsule coréenne et ont convenu du besoin urgent d'une coopération internationale qui améliore les perspectives de paix et de sécurité dans cette région.

Les ministres ont ensuite discuté de la question coréenne aux Nations Unies et M. MacEachen a assuré son homologue que le Canada continuerait d'appuyer la position de la République de Corée et ses efforts en vue d'une réunification pacifique fondée sur le choix librement exprimé du peuple coréen.

Énergie nucléaire

Ils ont également passé en revue les négociations pour l'achat d'un réacteur nucléaire canadien par la République de Corée. M. MacEachen a fait valoir que le Canada s'était engagé à partager les avantages de l'énergie nucléaire en vertu des garanties les plus efficaces. De part et d'autre, on espère que le Canada et la République de Corée signeront bientôt un accord bilatéral qui renfermera les garanties exigées par le Canada afin que toute aide qu'il fournit dans ce domaine soit utilisée uniquement à des fins pacifiques et non explosives. M. MacEachen a déclaré que le Gouvernement du Canada était heureux que le Gouvernement de la République de Corée ait ratifié plus tôt dans l'année le Traité de non-prolifération nucléaire.

Mouvements des prix à la consommation, juin 1975

L'indice des prix à la consommation pour le Canada (1961 = 100) a progressé de 1.5% en juin, pour passer de 181.3 en mai à 184.0, en raison de l'augmentation du prix des aliments et en particulier de la viande, progression qui a représenté plus de trois cinquièmes de l'augmentation totale la plus importante depuis mai 1974.

L'indice d'ensemble (à l'exclusion des aliments) s'est accru ainsi de 0.8% en juin, conservant à peu près le taux de variation des six derniers mois. Entre juin 1974 et juin 1975, l'IPC global a progressé de 10.4%.

(Il est à noter que l'IPC ne prend pas en compte la hausse de la taxe d'accise sur l'essence, de 10c. le gallon, imposée à la fin de juin. D'après des renseignements provisoires, la plupart des détaillants avaient augmenté le prix de l'essence à la fin du mois. Cette taxe, à elle seule, aurait pour effet de faire monter l'IPC d'ensemble du mois prochain de presque 0.5%.)

Plus de la moitié de la hausse de 3.3% de l'indice des prix des aliments est attribuable à une hausse de 18% du prix moyen du boeuf, au début de juin, cette dernière ramenant le niveau des prix à celui d'un an plus tôt. Les prix du porc ont également accusé une hausse (de près de 10%) entre mai et juin, atteignant un niveau de 37% supérieur à celui d'un an plus tôt. Les

produits frais, dont les prix augmentent habituellement en juin, ont enregistré des hausses de 10.4% dans le cas des légumes frais et de 6.0% dans le cas des fruits frais. Par contre, le prix du sucre a poursuivi sa baisse continue depuis la fin de l'année dernière, se repliant de 21.5% le mois dernier.

L'augmentation de 0.8% de l'indice d'ensemble (à l'exclusion des aliments) est surtout attribuable à la hausse des frais de propriété et de location, ainsi qu'à la hausse du prix des articles relatifs aux activités et à l'entretien du ménage, y compris les prix des appareils ménagers. Ont aussi contribué à cette augmentation, la hausse des frais de nettoyage et de buanderie, des tarifs de transport entre villes par avion, par train et par autobus et celle des prix de l'équipement récréatif.

Si l'on compare les mouvements des prix des biens et des services entre mai et juin, le prix des biens a augmenté de 1.8% alors que le prix des services a progressé de 1.1%.

Après désaisonnalisation, l'indice d'ensemble des prix à la consommation s'est accru de 1.4% entre mai et juin, ce qui comprend une augmentation de 3.1% de l'indice des aliments et une autre de 0.8% de l'indice d'ensemble (à l'exclusion des aliments). En juin, le taux annuel courant de variation de l'IPC, basé sur le mouvement désaisonnalisé des trois derniers mois, était de 11.2%, sensiblement supérieur à celui enregistré au cours des trois mois précédents (7%) et ce en raison surtout de la forte hausse du prix des aliments.

Secours d'urgence à la Roumanie

L'Agence canadienne de développement international versera \$75,000 de son Fonds des secours internationaux d'urgence à la Ligue des Sociétés de la Croix-Rouge pour combattre les effets des graves inondations qui sévissent en Roumanie.

A cause de pluies torrentielles presque incessantes, les affluents du Danube ont débordé, inondant de vastes régions de la Roumanie. Le secteur agricole a subi de lourds dommages juste avant la moisson et de nombreuses usines et installations de télécommunications ont été totalement ou partiellement détruites.